Termes de référence (TdR)

Pour?

Une évaluation du programme pays

Type?

Externe

Quand ?

Fin de phase

Au/en (pays)?

Sénégal

TdR pour l'EVALUATION ont été revues par l'équipe de S&E?

Signature de S&E: _____

Thiès , le 12 mars 2020

Bureau de Coordination du Sénégal, HLM route de Dakar, villa N° 226,
B.P : 1277, Thiès , Sénégal.
Tel : (221) 33 951 01 78
Mail : senegal@heks-eper.org
site web : www.eper.ch
Hilfswerk der Evangelischen Kirchen Schweiz
Entraide Protestante Suisse
EPER est membre de actalliance

Table des matières

1 Description de l'intervention 4

2 Finalité et portée 10

3 Critères et questions 10

4 Méthodologie et procédure 12

Liste de documents de référence : 12

5 Produits attendus 13

6 Calendrier et budget 13

7 Rôles et responsabilités de gestion 14

8 Suivi de l'évaluation/étude/revue concernée 15

9 Liste de documents 15

10 Équipe d'évaluation / consultants / qualifications 15

ABBRÉVIATIONS

ACCES : Association d'Action Concertées pour l'Entraide et la Solidarité

APIL : Association pour la Promotion des Initiatives Locales

BuCo : Bureau de coordination

CERFLA : Centre d'Études de Recherches et de Formation en Langues Africaines

DRR : Desaster Resilence Risk

ENDA Pronat : Environnement et Développement du tiers monde - Protection Naturelle

FAPD : Fédération des agropasteurs de Diender

FENAB : Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique

HEKS-EPER : Entraide Protestante Suisse

HIP : HEKS International Programmme

OCB : Organisation communautaire de base

ONG : Organisation non gouvrnementale

PP : Programme pays

SEPO : Succès, Echecs, Potentialités, Opportunités

Termes de référence

Pour l'évaluation du Programme Pays de HEKS /EPER Sénégal 2016-2020

1 Description de l'intervention

1.1. contexte et introduction

HEKS/EPER (Entraide Protestante Suisse, www.eper.ch) est une fondation dont le siège est à Zürich, en Suisse. Elle est engagée depuis plus d'une soixantaine d'années dans des activités de développement et d'aide humanitaire en faveur des groupes défavorisés dans une vingtaine de pays à travers le monde.
HEKS/EPER s'inspire des principes de «la paix, la justice et la sauvegarde de la création». Son objectif est de promouvoir la justice sociale dans le cadre du renforcement de la situation économique, sociale, culturelle et psychologique des groupes défavorisés, opprimés et exclus.
HEKS/EPER intervient au Sénégal depuis 1974, suite aux années de grande sécheresse qui sévissait dans le Sahel.
La réponse aux sècheresses en 1974 et 1982/83 avec un programme d'aide d'urgence au Sahel a conduit à des projets de développement au Sénégal à partir des années 80 avec le but de contribuer à la réduction de la faim et de l'insécurité alimentaire au Nord du pays. Depuis 2007, HEKS/EPER/ est accréditée comme ONG internationale au Sénégal. Ses bureaux se trouvent à Thiès (70 km de Dakar).

HEKS-EPER a adopté la démarche de programme pays pour son intervention au Sénégal sous la coordination d'un bureau pays (Buco). Depuis 2008, HEKS-EPER a mis en œuvre trois (03) Programmes Pays (P.P).

- Premier P.P de 2008 à 2011 : porté sur l'appui des initiatives de développement local décentralisé, le renforcement des capacités des organisations communautaires de base, l'augmentation des revenus des bénéficiaires, l'accès et la gestion durable des ressources naturelles et de l'Environnement.
- Deuxième P.P de 2012 à 2015 : axé sur i) l'accès et la gestion durable des ressources naturelles, le renforcement des capacités des acteurs communautaires de base à travers des actions de formation, d'information, de sensibilisation, d'appui-conseil; ii) l'augmentation des revenus des acteurs locaux par une production agricole et pastorale durable diversifiée, iii) la mise en place d'un système performant de commercialisation des produits agro-écologiques et pastoraux et par la promotion de la micro entreprise rurale et le partage de connaissances à travers le réseaurage, l'échange et la capiatalisation des expériences..
- Troisième P.P de 2016 à 2020 : La présente évaluation porte sur cette phase.

1.2. Objectifs et domaines principaux d'intervention du Programme Pays

⇔ **Les Objectifs du Programme Pays 2016-2020**

Objectif global

Les populations rurales ont amélioré leur revenu dans un environnement foncier sécurisé et aménagé et ont augmenté leurs capacités de résilience.

Objectifs spécifiques :

- Objectif spécifique 1 : **Garantir l'accès et la sécurisation des terres agricoles et pastorales des populations rurales,**

- Objectif spécifique 2 : **augmenter les revenus des petits paysans et familles éleveurs,**
- Objectif spécifique 3 : **Promouvoir la régénération des ressources naturelles.**

HEKS/EPER concentre ses appuis actuellement dans quatre zones géographiques :

- Le Ferlo au nord-ouest du pays (département de Linguère et de Ranérou) ;
- La zone des Niayes (région de Thiès et Dakar) ;
- La Petite Côte (région de Thiès) ;
- Le Delta du Saloum (département de Foundiougne).

1.3. Les projets du Programme Pays

HEKS/EPER Sénégal travaille en partenariat avec des associations et ONG porteurs de projets de développpement qui contribuent à la réalisation de la vision globale et des objectifs du programme Pays.
Dans l'appui à la mise en oeuvre du programme pays 2016-2020, HEKS/EPER Sénégal a appuyé les partenaires dans divers domaines tels que :

- ⇔ **Le renforcement de capacités des bénéficiaires** : De nombreuses formations ont été organisées en faveur des partenaires locaux en matière de gestion de projet, de plaidoyer pour une sécurisation foncière et un maintien de la pratique du système pastoral , de genre et développement , de développement des filères de production agricole et élevage axé surtout sur la transformation et la commercialisation (huile beure, lait caillé, fruits, légumes et produits forestiers) ;
- ⇔ **Le suivi des activités des partenaires sur le terrain :** Pour une bonne exécution des activités , HEKS /EPER effectue des visites régulières sur le terrrain afin de receuillir les appréciations des bénéficiaires et de donner de nouvelles orientations aux partenaires de mise en œuvre si nécessaire. Les visistes sont soldées d'un rapport de mission qui décline les étapes de la visite, les difficultés et les nouvelles orientations ou perspectives ;
- ⇔ **La revue des rapports** narratifs et financiers trimestriels, semestriels et annuels fournis par les partenaires avant la transmission au niveau du siège de HEKS-EPER Suisse ;
- ⇔ **L'appui conseil aux partenaires** dans l'élaboration des documents de projet ;
- ⇔ **L'accompagnement du buco pour la réalisation** d'un audit financier annuel externe pour l'ensemble des projets des partenaires du Programme Pays par des cabinets indépendants ;
- ⇔ **La préparation et la planification du désengagemen**t progressif (partenariat et projet).

Le portefeuille de projets du Programme pays à évaluer se dresse comme suit :

Zones	Projets	Partenaires de mise en œuvre	Duree du projet concernant la phase d'exécution du PP	Bénéficiaires directs	Activités principales
Niayes	**Projet 764 302 :** Professionnalisation des exploitations familiales agroécologiques de Keur Moussa pour une résilience face à l'insécurité alimentaire	Enda Pronat Environnement et Développement du tiers monde - Protection Naturelle www.endapronat.org	PP à cheval sur deux phases 2014-2016 Et Mars 2017-avril 2020 Fin de phase	802 membres de la fédération WOOBIN de Keur Moussa	Appui à la production horticole saine et durable, à la commercialisation des ces produits agroécologiques, accès aux marchés, renforcement organisationnel, protection et gestion des ressources naturelles, capitalisation et diffusion des innovations paysannes,, réseautage, appui à la mise en place de convention locale de gestion des ressources naturelles par les populations en accord avec les autorités administratives et locales.
	Projet 764 336 : Développement d'un Système Participatif de Garantie (SPG).	Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique (**FENAB)** www.fenab.org	3 ans (2017-2019) (nouvelle phase :jan 2020-déc 2022)	500 Producteurs de la zone des Niayes	Mise en œuvre d'un système participatif de garantie (SPG) basé sur l'application de cahier de charges de l'agriculture biologique, création et promotion du label « bio Sénégal », plaidoyer pour un cadre réglementaire du SPG par la reconnaissance du cahier de charges et du label bio sénégal, appui au fonctionnement du circuit de commercialisation des produits bio,
	Projet 764 332 : Amélioration des revenus des agropasteurs de la FAPD à travers l'Agriculture Saine et Durable (ASD) et la sécurisation des terres.	Fédération des agropasteurs de Diender **(FAPD)**	2015-2017 Fin de phase en juin 2018	3000 agropasteurs des communes de Diender, et de Cayar	Renforcement technique et institutionnel du bureau exécuitf de la fédération et des unions locales, renforcement de capacités sur les techniques de productions agroécologiques durables , appui à la commercialisation des produits agroécologiques, appui à la production autonome de semences agroécologiques, appui à a sécuirisation du patrimoine foncier des exploitations familiales.

Niayes & **Petite Côte**	**Projet 764 337 :** Sécurisation du patrimoine foncier des populations des communes de Keur Moussa, Diender, Cayar, Diass, Yenne, Sindia et Popenguine-Ndayanne.		PP à cheval sur 2 phases de projet : (1.4.2015 au 31.3.2017) et (1.4.2017 au 31.3.2020) (phase 3 en cours d'élaboration (1.4.2020 au 31 mars 2023)	4'988 personnes habitants dans les communes de Diender, Kayar, Keur Moussa, Yéne, Diass, Sindia et Popenguine-Ndayane.	Sensibilisation des populations locales sur le contenu de la réforme foncière , accompagnement des exploitations familiales pour la sécurisation de leurs terres avec des titres de délibération, renforcement de capacités des populations et des élus dans les communes d'intervention sur différents codes et outils de gestions :, code des collectivités locales (acte III de la décentralisation), code forestier, code minier, code pastoral en cours d'élaboration, les outils de gouvernance , la prévention et gestion des conflits, et les techniques de plaidoyer.
Ferlo	**Projet 764 342:** Programme dappui au renforcement de la résilience des communautés du Ferlo.	Centre d'Études de Recherches et de Formation en Langues Africaines (CERLFA) **www.cerfla.org**	Phase actuelle : 4 ans Jan 2019- déc 2022 (avec des phases de projets antérieurs de 2000 à nos jours axés sur le développement local, le pastoralisme et l'autonomisation des OCB)	5 830 éleveurs des départements de Linguère et Ranérou	Renforcer la productivité des ressources pastorales et construire des consensus sur des modes d'accès durables et équitables aux ressources naturelles, promotion des sources alternatives de génération de revenus, préserver le patrimoine du foncier pastoral, favoriser le développement économique des communautés en mettant plus l'accent sur les filières les plus porteuses (ex : embouche, transformation laitière, petit commerce) et en réduisant les contraintes d'accès au financement , renforcement des OCB sur les techniques de commercialisation des produits laitiers, appuyer l'échange de connaissance et d'expérience par le réseautage, appui aux initiatives économiques des OCB à travers d'un fonds d'appui, échange et renforcement sur les thématiques et les enjeux de développement actuels (pastoralisme, réforme foncière, genre et développement, décentralisation changement climatiques..)
	Projet 764.322 : Renforcement de la résilience des communautés dans le Ferlo		2 ans et demi 1.7.2016-31.12.2018 Fin de phase	5'053 éleveurs des Départements de Linguère (Diagaly, Dolly, Thiargny) et de Ranérou (Dayane)	Renforcement et consolidation des capacités organisationnelles et de gestion des organisations communautaires de base (OCB) par des formations axées sur le développement local décentralisé, informations-sensibilisation sur diverses thématiques liées à l'éducation , au patoralisme , à l'hygine et à la santé, alphabétisation, diagnostics institutionnels, réseautage, plaidoyer, développement des synergies, concertation entre les acteurs, sécurisation du foncier pastoral.

	Projet 764 341 : Plaidoyer pour la sécurisation du foncier pastoral dans le cadre de la réforme foncière au profit des éleveurs.		3 ans 2016-2018 Fin de phase	Environs 250'000 éleveurs des départements de Linguère et Ranérou	Des actions de renforcement des capacités, de mobilisation de la communauté pastorale, de plaidoyer et d'études pour une meilleure prise en compte des questions liées au foncier pastoral
	Projet 764 305 : Renforcement de la résilience des communautés locales dans le Ferlo		4 ans : 2015-2018 Fin de phase	2'765 membres des OCB ADEPAL, GPF Timtorgal Pulaagu, DIRFEL,Lewlewal Pinal,Dialal Pinal,FGPF Kawtal Pelle des communes de Labgar, Boulal, Diagaly et Dodji	Consolidation des acquis des phases précédentes de projets avec les OCB du Ferlo avec notatamment le developpement des AGR et le renforcement insitutionnel des OCB
Delta du Saloum	**Projet 764 335 :** Vivre mieux de la Mangrove dans le Delta du Saloum (VIMASA)	Association pour la Promotion des Initiatives Locales **(APIL)**	2015-2018 (3 ans) et 2019-2021 (3 ans)	7300 personnes habitants et collectivités locales des communes de Diossong, Toubacouta, Mbam, Djilor Djirnda et Bassoul	Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre participatives de plans simples de gestion via les comités villageois et intervillageois, sensibiliser les populations sur la préservation durable de la mangrove, mener des actions d'éducation environnementale au niveau des écoles, appuyer les artisans locaux dans la fabrication de foyers améliorés, accompagner les communes à disposer des outils de prtoection et la gestion durable des ressources de leur terroir, mettre en place un Fonds d'appui aux Initiatives (FAI) locales pour faciliter l'accès aux finacements des micro-entreprises de valorisation des produits de la mangrove, renforcer l'équipe technique de APIL et les services techniques impliqués dans la mise en œuvre du projet pour une prise en charge durable des acquis du projet , appuyer la commercialisation des produits halieutiques.

Petite Côte	**Projet 764 316 :** Appui au Développement Local Durable - Phase II (PADLD- II).	Association d'Action Concertées pour l'Entraide et la Solidarité **(ACCES)** **www.acces-senegal.org**	2015-2017 (3ans) et avril 2018- mars 2021 (3ans) Fin de phase en mars 2021	1430 des femmes membres des groupements de promotion féminine, les producteurs chefs d'exploitation, les réseaux intercommunautaires des paras juristes et des élues locales, des 04 communes de Diass, Yenne, Sindia, Popaguine-Ndayane	Protection et Gestion des ressources naturelles à travers les aires protégées, Appui à la commercialisation des produits forestiers exploitées par les groupements féminins, régénération d'espèces menacées. Renforcement des capacités des groupements féminins sur l'entrepreunariat rural, Appuyer la mise en place d'une convention locale de gestion des ressources naturelles, améliorer l'accès à l'eau dans les aires protégées par le fonçage de puits hydrauliques., aménagement de bassin versants par la réalisation d' ouvrage de DRS

2 Finalité et portée

L'évaluation du Programme Pays vise à donner une appréciation sur le niveau d'atteinte des objectifs du Programme Pays à travers la mise en œuvre des activités des projets appuyés par HEKS-EPER Sénégal durant la période 2016-2020. Elle permettra d'orienter les axes de la prochaine intervention du Programme Pays en s'appuyant sur des recommandations pertinentes issues de l'évaluation en rapport avec les thématiques prioritaires de HEKS-EPER.
Cette évaluation permettra ainsi de tirer des enseignements issus de l'exécution du Programme Pays (2016-2020) et de formuler des recommandations pratiques et pertinentes pour la prochaine phase du Programme Pays (2021 -2025), notamment sur son orientation par rapport au contexte actuel (national et international) et à la stratégie d'intervention déclinée dans le prochain HIP (2021-2024).

3 Critères et questions

3.1 critéres de l'évaluation :

a. cohérence:

Il s'agit ici d'évaluer la compatibilité de l'intervention de HEKS-EPER avec celle des programmes publiques (politiques publiques) et d'autres institutions intervenant dans le cadre de la coopération au développement au Sénégal.
Il faudra mesurer la cohérence interne et la cohérence externe de l'intervention de HEKS-EPER :

- Y-a t-il une cohérence dans l'intervention de HEKS-EPER à travers les différents projets mis en oeuvre dans le prgramme pays ? (existe t-il des synergies et des liens entre les différents projets du PP ?). Cette intervention est-elle en phase avec les standards internationaux d'intervention au développement ?
- l'intervention de HEKS-EPER est-elle en cohérence avec les politiques de développement publiques et avec celle des autres acteurs se trouvant dans la même zone d'intervention ?

Cela intègre la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres, et la mesure dans laquelle l'intervention ajoute de la valeur tout en évitant la duplication des efforts.

b. Efficacité du programme:

L'éfficacité du P.P est fonction du niveau d'atteinte des objectifs et de l'appréciation des bénéficiaires du programme. Pour une meilleure appréciation globale des résultats atteints par le programme pays, les consultants analyseront le niveau d'atteinte global des résultats et objectifs visés par le PP.
Les évaluateurs répondront ainsi aux questions suivantes :

1. Le programme a t-il atteint les résultats et objective spécifiques fixés durant la période 2016-2020?
2. Quels sont les effets directs et indirects, positifs et négatifs imputables au programme?

Pour répondre à cette deuxieme question, l'évaluateur la liera avec les objectives spécifiques du PP en analysant :

- ✓ La contribution du PP à garantir la sécurité foncière des exploitations familiales agricoles et pastorales au Sénégal ;
- ✓ La contribution du Pragramme Pays à la préservation et à la régénération des ressources naturelles (ressources pastorales, forestières, halieutiques, hydriques etc…) ;
- ✓ La valeur ajoutée du PP dans son intervention pour l'amélioration des revenus des populations cibles dans les différentes zones d'intervention du projet. Les circuits de commercialisation des produits agropastorales et halieutiques appuyés par le PP profitent-ils aux bénéficiaires du programme pays ?

c. L'Efficience

Les moyens mobilisés pour l'exécution du programme pays ont-ils été utilisés de façon optimale (si l'on compare coûts et résultats) ?

d. Durabilté :

La durabilté est fonction du degré d'appropriation des projets par les partenaires mais également des bénéficiaires. L'évaluateur devra donner une appréciation du niveau de l'autonomisation des partenaires et des bénéficiaires .

Des réponses aux élements suivants devront être fournies par l'évaluateur :

- Les approches adoptées dans l'exécution du projet sont-elles favorables à la pérennisation des interventions et à l'autonomisation des partenaires sur le long terme?
- Quel impact le Programme Pays a-t-il eu sur les dynamiques communautaires de développement local ?
- Quels changements dans les connaissances, les attitudes et les pratiques ont été notés au niveau des groupes cibles ?

3.2 Questions clés de l'évaluation

L'évaluation du programme pays couvre les critères et questions exposés dans **3.1** et aditionellement un certain nombre de questions relatives au contexte d'intervention du PP au Sénégal et le positionnement de l'organisation au sein dudit contexte.

Questions prospectives de l'évaluations du PP :

- ***Question 1 : la théorie du changement du Programme Pays est-elle encore valable et pertinente par rapport au contexte actuel du Sénégal ?***
  - Quelles orientations le programme pays doit-il prendre en rapport avec l'évolution du contexte économique national et international et conformément à la stragtégie d'intervention déclinée dans le prochain programme international de HEKS-EPER 2021-2024 ? (grandes lignes du programme déjà définies).
  - Comment HEKS-EPER devrait-elle se positionner par rapport à ce contexte évolutif ? Il s'agira pour l'évaluation, après analyse de la situation, de fournir des recommandations sur le positionnement thématique de HEKS-EPER face à l'environnement concurrentiel où évoluent aussi d'autres intervenants. Cet aspect doit être examiné aussi sous un angle financier (c-à-d, quelles sont les thématiques les plus pertinentes pour trouver des financements locaux ou institutionnels afin de financer les interventions de HEKS-EPER ?).

En somme, il s'agira d'analyser les changements contextuels et la situation du secteur de la coopération au développement au Sénégal afin de formuler des propositions pertinentes à l'égard de HEKS-EPER pour l'orientation thématique de ses interventions dans les années à venir.

- ***Question 2 : Quelle est la valeur ajoutée de l'approche Programme Pays de HEKS/EPER ?***

L'évaluation devra donner une appréciation sur le modèle d'intervention de HEKS/EPER avec ses partenaires de mise en œuvre des projets mais aussi avec les autres acteurs qui évoluent dans l'environnement contextuel du programme pays. Ainsi, l'évaluateur proposera des recommandations sur les approches d'intervention du PP qui contribueront à l'atteinte des effets attendus tant dans le cadre de la réponse aux préoccupations des populations cibles que dans la mobilisation des ressources externes pour l'atteinte de ces résultats.

3.3 Les thémes transversaux

- Genre et développement :

L'évaluation de la prise en compte du genre et développement dans le cadre du Programme Pays doit se baser sur la place qu'occupe le genre dans le PP et les projets des partenaires.
Il s'agira ainsi de voir l'intégration du genre dans les activités du PP et les rôles et responsabilités des femmes dans les instances de décision.

- Intégration du DRR (Disaster Risk Reduction) dans le Programme Pays (réduction des risques de catastrophes)

Dans quelle mesure la réduction des risques de catastrophe et l'augmentation de la résilience communautaire sont intégrées dans le Programme Pays?

- HRBA (Human right based approach), approche basée sur les droits humains

Est-ce que l'approche basée sur les droits humains est appliquée dans la mise en œuvre des projets du PP?

4 Méthodologie et procédure

L'équipe de consultants commis pour mener cette évaluation devra définir et expliquer sa méthodologie de travail. En outre, l'équipe de consultants aura la responsabilité de :

- Présenter un rapport de démarrage qui déclinera la méthodologie adoptée pour conduire cette évaluation. Un modèle de rapport de démarrage est proposé en annexe.
- S'accorder sur un planning proposé avec HEKS-EPER pour la réalisation de l'évaluation (revue bibliographique, mission de terrain, rédaction, restitution, intégration des feedback et finalisation, soumission de rapports finals).
- Faire une revue documentaire (Programme international de HEKS-EPER 2017-2020 et 2021-2024 en cours d'élaboration pour orientation ; Programme Pays 2016-2020, projets triennaux de la phase d'exécution du PP en cours, rapports d'évaluation des projets, rapports d'activités et financiers des projets).
- Effectuer des visites dans les zones d'intervention,
- Faire des entretiens avec un échantillon de bénéficiaires à la base,
- Vérifier des réalisations sur le terrain,
- S'entretenir avec les équipes des partenaires,
- Prendre en compte les capacités institutionnelles des partenaires, notamment de ses moyens humains et financiers,
- Faire des analyses SEPO ou utiliser d'autres instruments appropriés pour identifier les forces, limites, opportunités et potentiels de travail de HEKS/EPER Sénégal et des organisations partenaires.
- Tenir un atelier de restitution avec les partenaires et HEKS/EPER du programme pays.

5 Les documents diponibles

- **Liste de documents de référence :**

- Programme international de HEKS-EPER 2017-2020 et document sur les grandes orientations du PI 2021- 2024 ;
- Document du Programme Pays 2016-2020 ;
- Documents des projets de la phase d'exécution du PP à évaluer ;
- Rapports d'évaluation des projets de la période ;
- Articles, publications, etc. relatifs au Programme Pays / aux projets ;
- Rapports d'audits annuels de chaque projet du PP ;
- Documents et budgets des projets financés 2016-2020 ;
- Rapports d'activités et financiers des projets des partenaires 2016-2020 ;
- Rapport d'évaluation du PP 2012-2015 ;
- Protocoles d'accord et conventions à tous les niveaux ;

- Rapports d'audit financier annuel des projets et du Buco ;
- Manuel des lignes directrices et programmatiques de HEKS-EPER ;

5 Produits attendus

1. Un rapport de démarrage de l'évaluation (cf canevas) ;
2. Outils de collecte de données ;
3. Au terme de la consultation, un rapport d'évaluation (cf canevas en annexe) d'un maximum de 30 pages sans les annexes, et un résumé de 5 pages synthétisant la conclusion et les recommandations issues de cette évaluation devront être remis à HEKS/EPER) en verrsion électronique et deux exemplaires (02) en copies dures.

Annexes :

- TDR ;
- Liste des parties prenantes consultées ;
- Description détaillée du processus et de la méthodologie d'évaluation : description du processus d'évaluation, de la méthodologie appliquée (y compris les éventuelles limitations de cette méthode), des sources d'information (y compris les éventuels problèmes liés aux données), de la participation et de la consultation des parties prenantes ;.
- SEPO et autres méthodes réalisés, une synthèse des principaux résultats et suggestions pour chaque partenaire visité, les outils d'analyses utilisés durant l'évaluation) ;

Le consultant enverra à HEKS-EPER le draft du rapport d'évaluation qui sera partagé avec les partenaires du Programme Pays dans le cadre d'un atelier et HEKS-EPER Suisse apportera également son feedback par mail. Ainsi, les observations seront intégrées dans la version finale du document à livrer à HEKS-EPER.

6 Calendrier et budget

L'évaluation sera réalisée dans la période du 5 avril au 30 mai 2020, incluant la phase de terrain, la rédaction du rapport, l'atelier de restitution, l'integration des feedback et la soumission du rapport final.

N°	Activités	Sites à visiter	Jours	Echéances
		Phase Préparatoire		
1	Elaboration et diffusion TDR			**Jusqu'à 15 mars 2020**
2	Choix des consultants et signature du contrat		½ j	**5 avril 2020**
3	Travail préparatoire et consultation des documents		2 j	**jusqu'au 8 avril**
4	Rencontre avec le Directeur pays HEKS-EPER	Thiès	½ j	**9 avril**
5	Produire le rapport de démarrage intégrant la méthodologie de l'évaluation		2 j	**10-11 avril**
6	Feedback de HEKS-EPER Sénégal et Suisse sur le rapport de démarrage			**12- 18 avril**
7	Finalisation du rapport de démarrage et transmission à HEKS-EPER		1j	**19 avril**
		Mission de terrain		
8	Visite projet de ENDA pronat **764'302**: Entretien avec les responsables du projet, les bénéficiaires, les autorités administratives, locales et coutumières	Commune de Keur Moussa	2 j	**20-21 avrl**
9	Visite projet de la FENAB **764'336** : Entretien avec les responsbles du projet, les bénéficiaires les producteurs, les vendeurs de fruits et légumes, les consommateurs..	Département de Thiès Keur Moussa, Kayar, Diender,	1 j	**22 avril**
10	Visite du projet de la FAPD **764'332** : Entretien avec les responsbles du projet, les bénéficiaires	Commune de Diender et Kayar (siège Bayakh)	2 j	**23-24 avril**

	les producteurs, les vendeurs de légumes, les consommateurs, GIE de commercialisation de la FAPD.			
11	Visite du projet d'ACCES **764'316** : Entretien avec les responsables du projet, les bénéficiaires, les autorités administratives, locales et coutumières	Sindia, Diass ou Yenne ou Poepnguine Ndayanne	1 j	**25 avril**
12	Visite du projet de sécurisation foncière **764'337** : Entretien avec les responsbles du projet, les bénéficiaires, les autorités administratives, locales et coutumières (zone des Niayes et petite côte), le CRAFS, réseau des parlementaires, ex-membres de la CNRF.	Keur Moussa, Kayar Diender, Sindia, Dakar	3 j	**27 – 28 avril**
13	Visite du projet VIMASA II APIL **764'335**: Entretien avecles responsbles du projet, les bénéficiaires et les autorités administratives, locales et coutumières (Delta du Saloum, villages terrestres et insulaires du département de Foundiougne)	Djilor, Djirnda, Bassoul, Toubacouta, Diossong, Mbam	3 j	**29 avril - 2 mai**
14	Visite projet **CERFLA** : Entretien avec les responsbles du projet, les bénéficiaires, les autorités administratives, locales et coutumières au Ferlo dans les départements de Linguère et de Ranérou (projets OCB 2015 -2018) et programme Ferlo : projets **764'322, 764'302 ; 764'342.**	Ferlo : Département de Linguère et Ranérou : Dolly, Dayane Thiargny, Dodji, Barkédji, Linguère, Ranérou.	5 j	**4 - 8 mai**
	Elaboration du rapport provisoire, restitution , feedback et finalisation du rapport			
15	Soumission du rapport provisoire		3 j	**12 mai**
16	Atelier de restitution du rapport provisoire avec les parties prenantes du P.P	Thiès	1 j	**14 mai**
17	Commentaires / feedback HEKS/EPER			**14 mai – 22 mai**
18	Envoi du rapport final		2 j	**30 mai**
	TOTAL JOURS DE TRAVAIL		**29 j**	

N.B. Pour les projets qui interviennent dans la même zone, l'évaluateur peut s'organiser avec le Buco pour rencontrer les différentes cibles au cours de la même mission pour éviter les aller-retour sur le même site (exemple les projets **764'332, 764'302, 764'336, 764'337 et 764'316** qui ont des cibles communes dans les localités de Keur Moussa, Diender, Kayar et dans la petite côte).

Le consultant fournira une offre financière qui décrira de manière détaillée le budget prévu pour cette évaluation.

7 Rôles et responsabilités de gestion

Pour mener à bien cette évaluation les parties prenantes seront appelées à assurer les rôles et responsabilités suivants :

⇒ **BuCo :** Partager les données de suivi (activités , résultats et objectifs), fournir toute la documentation requise (Programme international de HEKS-EPER Programme Pays , rapports d'activités, rapports d'évaluation, canevas de rapportage …), faciltation et appui à la collecte des données sur le terrain , organisation de l'atelier de restitution du rapport d'évaluation.

⇒ **L'équipe de consultants :** Rédiger le rapport de démarrage en y proposant la méthodologie optée pour l'évaluation ; élaborer les outils de collecte des données , faire l'analyse des données après la collecte, présenter le rapport provisoire, animer la restitution de l'évaluation et envoyer le rapport final au commanditaire de l'évaluation.

⇒ **Partenaires de mise en œuvre du Programme Pays :** Fournir aux consultants toutes les informations sur les projets mis en oeuvre, faciliter à l'équipe de consultants la collecte des données sur le terrain, faciliter les rendez-vous entre les consultants et les cibles de cette évaluation.

8 Suivi de l'évaluation/étude/revue concernée

L'évaluation sera menée en sept (07) étapes :

- Une phase préparatoire avec la revue documentaire et la rencontre avec le bureau de coordination de HEKS-EPER Sénégal.
- Une phase de terrain pour la collecte de données qualitatives et quantitatives auprès des parties prenantes des projets du PP ;
- L'atelier de restitution du rapport provisoire et intégration des commentaires issus de la restitution ;
- Feedback de HEKS-EPER siège par mail et échange sur skype Entreprise (business skype)
- La finalisation et le dépôt du rapport d'évaluation par voie électronique ;
- Après le dépôt du rapport final, partage du rapport à toutes les parties prenantes de cette évaluation par voie électronique ;
- Rédaction d'une réponse de gestion par le Buco et soumise au siège de HEKS-EPER ;

9 Liste de documents

- **Les documents de références:**
  - HEKS-EPER, Programme international 2017-2020 (HIP 2017-2020),
  - HEKS-EPER grandes orientations du HIP 2021-2024,
  - HEKS/EPER Programme Pays Sénégal 2016-2020,
  - Documents et budgets des projets financés 2016-2020,
  - Rapports d'activités et financiers des partenaires 2016-2020,
  - Rapports d'évaluation des projets de la période,
  - Fiche technique de l'évaluation,
  - Questionnaires pour les bénéficiaires et aux focus groupes,
  - Protocoles d'accord et conventions à tous les niveaux,
  - Manuel des lignes directrices et programmatiques de HEKS-EPER,
  - Rapport d'évaluation Programme Pays phase 2012-2015,
  - Articles, publications, etc. relatifs au Programme Pays / aux projets.
  - Rapports d'audits financiers annuels des projets du programme pays et du Buco

10 Équipe d'évaluation / consultants / qualifications

10.1. Profil de l'équipe d'évaluateurs

Les évaluateurs devront avoir :

- Une expérience avérée et des connaissances d'évaluation de projets et de programme de développement, y inclus les connaissances méthodologiques nécéssaires (e.g.impact harvesting, analyse de contribution etc.);
- Une bonne connaissance du milieu agro-pastoral et des organisations paysannes et pastorales en milieu rural ;
- Une bonne expérience dans l'approche filière et chaîne de valeur, micro-entreprise rurale, agroécologie, agriculture biologique, environnement, gestion des ressources naturelles ;
- Une bonne connaissance des enjeux du développement rural au Sénégal et des politiques officielles (plan Sénégal émergent, décentralisation, loi foncière et pastorale, éducation, alphabétisation, coopération au développement etc.).
- Une bonne connaissance des projets et programmes publiques ;
- Maîtrise des questions de genre et développement, de l'approche basée sur les droits humains et de gestion des ressources naturelles, de la résilence face aux risques de catastrophe (DRR).
- L'équipe de consultants doit être constituée, au minimum, d'un binôme (homme/Femme de préférence) pour réaliser cette évaluation. La maîtrise du pulaar serait un atout pour la réalisation de la mission dans le Ferlo.

Contacts

Les offres techniques et financières sont reçues **exclusivement** par mail aux adresses suivantes jusqu'au **28 mars 2020** :

A : senegal@heks-eper.org

Cc : ousmane.niang@heks-eper.org

Téléphone Bureau : +221 33 951 01 78

Adresse : HLM route de Dakar, villa N°226, B.P. 1277 , Thiès, Sénégal.

Pour plus d'informations sur le programme pays et les projets des partenaires, veuillez consulter les sites web ci-dessous :

https://www.eper.ch/project-explorer?f%5B0%5D=country%3A12

https://www.pfongue.org/HEKS-EPER.html